



ARECS INFOS n°1

Chers amicalistes, bonjour

Lundi 12 octobre, le conseil d'administration de l'AREC se réunissait.

Nous étions heureux de nous retrouver, de partager mais aussi soucieux de faire le point sur toutes les activités et ateliers de notre amicale.

Les contraintes sanitaires nécessitent une organisation différente : ateliers en plus petits groupes, port du masque, gel hydroalcoolique, désinfection des locaux après occupation.

Nous nous y conformons et avons pu reprendre différentes activités :

- Deux rencontres « café littéraire »
- Un atelier art floral
- Un atelier photo
- Les ateliers bridge et informatique vont reprendre en novembre.
- Le groupe informatique est très important, d'où la nécessité de le faire en petits groupes et dans des salles adaptées.
- Les ateliers informatique du mois de novembre et début décembre auront lieu le vendredi après-midi car la maison saint Julien ne dispose plus d'assez de salles le mercredi.
- L'atelier cuisine est en attente car notre lieu d'accueil, le centre Simone Veil n'a pas encore repris.
- Les randonnées et les sorties vélo ont repris dès septembre.

Tous ces ateliers, même avec leurs contraintes, nous permettent cependant de nous retrouver et de maintenir ce lien social dont tout le monde a besoin.

En décembre, des colis « douceurs » vont être préparés pour nos aînés nés en 1934 et avant. Vous serez sollicités encore cette année pour aller les porter aux personnes que vous connaissez.

Important dans cette période si particulière où certains de nos aînés sont vraiment seuls !

Les porteurs pourront venir récupérer ces paquets le vendredi 11 décembre 2020 entre 10h et 12h ou entre 13h30 et 17h30 à la Maison St Julien.

Nous sommes très heureux de constater que vous êtes nombreux à vous être inscrits aux différentes propositions de l'amicale cependant, nous sommes inquiets quant à la réalisation de tous les temps forts.

L'Assemblée Générale prévue le 19 novembre à Roupperoux le Coquet est reportée à une date ultérieure.

La galette des rois en janvier et la journée amicale en mars pourront elles avoir lieu ?

Bien sûr, vous aurez d'autres informations dans le bulletin de décembre, souhaitons qu'elles soient plus positives.

Une dernière chose : allez voir sur le site de l'AREC, il est régulièrement mis à jour et si vous avez des remarques, n'hésitez pas à nous en faire part.

Malgré cet automne un peu gris, je vous souhaite une bonne santé.
Prenez soin de vous.

Bernadette Vovard

Lettres aux « randonneurs de l'ARECS

Nous sommes 90 amicalistes inscrits à l'activité « randos » cette année ; vous êtes donc nombreux à aimer vous retrouver chaque mois pour user vos semelles dans une ambiance sympa.

Mais tous n'ont pas les mêmes attentes, et si certains ont quelques difficultés lorsque c'est un peu long, d'autres piétinent et s'ennuient d'un rythme trop lent.

Aussi pour répondre au mieux aux souhaits de chacun, nous prévoyons à partir de notre prochaine rencontre, de proposer deux options dans la mesure du possible : une marche de 10 kms minimum pour les « sportifs », et une de 6 à 7 kms maximum pour les autres. La constitution des groupes se fera au départ commun pour les randos.

D'autre part, dans la situation sanitaire actuelle, nous ne prévoyons pas de collation à l'arrivée et serons attentifs au respect des gestes barrières.

Enfin, merci à celles et ceux qui accepteraient de préparer une sortie. Faites-vous connaître au plus tôt par courriel à Pierre Drouet en donnant vos préférences parmi les dates proposées ci-après pour l'année 2020/2021 :

4 janvier, 8 février, 8 mars, 12 avril, 25 mai (St Symphorien), 7 juin, 22 juin (Gesnes le Gandelin)

Pierre Drouet

pmedrouet@yahoo.fr

06/07/57/52/48

Prochaines sorties :



Lundi 9 novembre 2020 : St Léonard des Bois.

Rendez-vous à 14h place de l'église.

2 parcours : un de 10/12 kms et l'autre de 5/6 kms.

Organisateurs : *Michel et Annick Lajoinie. (06 89 37 87 13)*



Lundi 7 décembre 2020 : Autour des lacs à Ruillé sur Loir.

Rendez-vous à 14h à **Tréhet** pour 2 parcours ; l'un de 10 kms et l'autre de 6 kms.

Organisateurs : *Jocelyne et Jean-Emmanuel Menu (06 76 32 65 76)*

Pour s'y rendre : rejoindre la Chartre sur le Loir, puis Ruillé sur Loir qu'on traverse (direction Vendôme) et à la sortie prendre à droite direction Tréhet ; faire 1 km jusqu'au lac de la Pâquerie. (le « gilet jaune » !!!!!)